

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS
SÉANCE DU 9 FÉVRIER 2021 À 18 HEURES 30

N° DEL2021_002 : BUDGET PRIMITIF 2021 - BUDGET GÉNÉRAL

L'an deux mille vingt et un, le neuf février

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni à la salle événementielle de Pratgraussals à Albi le mardi 9 février 2021 à 18 heures 30, sur convocation de madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, présidente de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : Madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL

Secrétaire : Monsieur Michel TREBOSC

Membres présents votants : Mesdames, messieurs,
Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Michel FRANQUES, Marie-Pierre BOUCABEILLE, Roland GILLES, Laurence PUJOL, Jean-Michel BOUAT, Marie-Corinne FORTIN, Mathieu VIDAL, Naïma MARENGO, Bruno LAILHEUGUE, Anne GILLET VIES, Gilbert HANGARD, Odile LACAZE, Nathalie BORGHESE, Steve JACKSON, Nathalie FERRAND-LEFRANC, Pascal PRAGNERE, Danielle PATUREY, Jean-Laurent TONICELLO, Frédéric CABROLIER, Marie-Claire GEROMIN, Pierre DOAT, Philippe GRANIER, Eric GUILLAUMIN, Patrice DELHEURE, Marc VENZAL, Grégory AVEROUS, Jérôme CASIMIR, Gérard POUJADE, Elisabeth CLAVERIE, Bernard DELBRUEL, Ghislain PELLIEUX, Anne-Marie ROSÉ, Thierry DUFOUR, Christine TAMBORINI, Michel TREBOSC, David DONNEZ, Martine LASSERRE, Camille DEMAZURE, Patrick MARIE, Jean-François ROCHEDREUX, Yves CHAPRON

Membres présents non votants :

Mesdames Marie-Thérèse LACOMBE, Marie-Christine CABAL, Agnès BRU, monsieur Jacky MIQUEL

Membres excusés : Madame Sylvie FONTANILLES CRESPO et monsieur Thierry MALLÉ

Membres représentés : Mesdames, messieurs,

Achille TARRICONE (pouvoir à Michel FRANQUES), Patrick BLAY (pouvoir à Jean-Michel BOUAT), Fabienne MENARD (pouvoir à Marie-Pierre BOUCABEILLE), Geneviève MARTY (pouvoir à Roland GILLES), Nicole HIBERT (pouvoir à Pascal PRAGNERE), Alfred KROL (pouvoir à Thierry DUFOUR)

Votants : 48

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 9 FÉVRIER 2021

N° DEL2021_002 : BUDGET PRIMITIF 2021 - BUDGET GÉNÉRAL

Pilote : Finances

Monsieur Philippe GRANIER, rapporteur,

Le projet de budget primitif 2021, pour le budget général, s'équilibre en dépenses
 et en recettes à **103 671 837,18 €** dont :

63 131 089,18 € en fonctionnement

40 540 748,00 € en investissement

Section de fonctionnement :

Le financement est assuré par :

- le produit des contributions directes	29 791 800,00 €
<i>Dont : FNGIR : 737 340 €</i>	
<i>Dont Garantie FPIC : 575 000 € (50% du réalisé 2020)</i>	
<i>Dont Fraction de TVA : 11 809 000 €</i>	
- les compensations de fiscalité	2 281 000,00 €
- la TEOM	12 926 000,00 €
- la DGF	9 416 400,00 €
<i>dont : dotation de compensation : 7 268 400 €</i>	
<i>dotation d'intercommunalité : 2 148 000 €</i>	
- les ventes de produits et de prestations	4 384 414,18 €
- les attributions de compensation	978 000,00 €
- les participations et subventions	1 666 171,00 €
- les travaux en régie	443 420,00 €
- la reprise de subventions et de provision pour risques	331 000,00 €
- les atténuations de charges	180 000,00 €
- d'autres produits et produits exceptionnels	732 884,00 €

Total des recettes de fonctionnement 63 131 089,18 €

Les dépenses de cette section regroupent :

- les crédits nécessaires à l'activité annuelle des services communautaires (charges à caractère général)	16 643 567,78 €
- les charges de personnel	20 018 591,00 €
- l'attribution de compensation versée aux communes	5 017 731,78 €
- contribution au FPIC	100 000,00 €
- les subventions d'équilibre aux budgets annexes	1 434 117,00 €
- les intérêts des emprunts et de la dette récupérable versée aux communes	1 475 000,00 €
- des dépenses de gestion courante (dont contribution incendie et secours 3 272 000 €)	4 601 306,00 €
- des dépenses exceptionnelles	112 900,00 €
- le virement à la section d'investissement	5 927 875,62 €
- la dotation aux amortissements	7 800 000,00 €

Total des dépenses de fonctionnement 63 131 089,18 €

Section d'investissement :

Le financement est assuré par :

- le FCTVA	5 133 000,00 €
- des subventions d'investissement	2 465 178,00 €
- la dotation aux amortissements	7 800 000,00 €
- des écritures patrimoniales (chapitre 041)	900 000,00 €
- le virement de la section de fonctionnement	5 927 875,62 €
- une enveloppe d'emprunts prévisionnelle	15 805 430,38 €
- des remboursements d'avances et de dette récupérable	1 009 627,00 €
- les opérations pour compte de tiers	949 637,00 €
- le produit des amendes de police	550 000,00 €

Total des recettes d'investissement 40 540 748,00 €

Les dépenses de cette section regroupent :

- les dépenses et subventions d'équipement nouvelles	32 121 328,00 €
- le remboursement en capital des emprunts	5 630 000,00 €
- les opérations pour compte de tiers	1 115 000,00 €
- des écritures patrimoniales (chapitre 041)	900 000,00 €
- la reprise de subventions et de provision pour risques	331 000,00 €
- les travaux en régie	443 420,00 €

Total des dépenses 40 540 748,00 €

Le Conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU l'instruction budgétaire et comptable M57 en vigueur au 1^{er} janvier 2021,

VU l'avis favorable du Bureau communautaire en date du 12 janvier 2021,

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À LA MAJORITÉ, avec 43 voix pour, 5 voix contre

Madame Nathalie FERRAND-LEFRANC, monsieur Pascal PRAGNERE, Madame Danielle PATUREY, Monsieur Jean-Laurent TONICELLO, Madame Nicole HIBERT

ADOpte le budget primitif 2021, pour le budget général, s'équilibre en dépenses

et en recettes à **103 671 837,18 €** dont :

63 131 089,18 € en fonctionnement

40 540 748,00 € en investissement

AUTORISE madame la présidente, conformément aux dispositions prévues par l'instruction budgétaire et comptable M57, à effectuer des virements de crédits de chapitre à chapitre (hors dépenses de personnel) dans la limite de 7,5 % des crédits inscrits dans chaque section. Un compte rendu des virements de crédits sera effectué lors de chaque Conseil communautaire.

Pour extrait conforme,
Fait le 9 février 2021,

La présidente,

Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL